



## **AVIS PUBLIC** **ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté :

Lors de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2023 :

- ▶ Le règlement no. 102 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2023.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville ainsi que sur le site Internet au [www.ville.daveluyville.qc.ca](http://www.ville.daveluyville.qc.ca) dans la section « [Règlements municipaux et politiques](#) ».

Donné à Daveluyville, ce 17 janvier 2023.

**Elyse Maheu**  
**Greffière**